



Le Président

Paris, le 29 septembre 2026

AMORCE
Monsieur Gilles Vincent
Président
18 rue Gabriel Péri CS 20102
69623 VILLEURBANNE CEDEX

Objet : Candidature du délégué titulaire du SIAAP au Conseil d'Administration d'AMORCE

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous confirmer la candidature de Monsieur Antoine GUILLOU, délégué titulaire du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), en vue de siéger au Conseil d'Administration d'AMORCE.

Je vous informe par ailleurs que le SIAAP, que j'ai l'honneur de représenter, procédera, lors de son prochain Conseil d'Administration, à la désignation de Madame Alexandra JARDIN, administratrice du SIAAP, en qualité de déléguée suppléante auprès d'AMORCE.

Vous voudrez bien trouver ci-après ses coordonnées :

Courriel : [REDACTED]
Téléphone : [REDACTED]

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Adrien TIBERTI

Modèle

Monsieur le Président
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

(À noter que pour être valable, la candidature doit être, autant que possible, sous la forme d'un binôme paritaire et que la structure doit être à jour de sa cotisation 2026)

Objet : Candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE
Lettre recommandée avec Accusé de Réception

Structure Candidate au Conseil d'administration d'AMORCE :

Dénomination de la structure : **SIAAP**

Adresse postale de la structure adhérente :

2 rue Jules César - 75539 Paris Cedex 12

Délégué titulaire

Nom Prénom : **GUILLON Antoine**

Né(e) le :

Fonction au sein de votre structure : **1^{er} Vice-Président**

Tél. professionnel :

Tél. portable :

Adresse mail :

Délégué(e) suppléant(e)

Nom Prénom : **JARDIN Alexandra**

Né(e) le :

à :

Fonction au sein de votre structure : **Administratrice**

Tél. professionnel :

Tél. portable :

Adresse mail :

Je soussigné(e) **Antoine GUILLON**, présente la candidature de
SIAAP (Structure Adhérente), dont je serai le (la) représentant(e)
délégué(e), au sein du collège des « **Collectivités** » / des « **Partenaires** » (Rayez la mention inutile)
du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association
AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Fait le **29/09/26** à **PARIS**

Signature :



Antoine GUILLOU

1^{er} Vice-Président du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)

Adjoint au Maire de Paris en charge des espaces verts et des bois, de l'alimentation durable et des circuits courts, de l'axe Seine et des canaux et des affaires funéraires.

Candidature au Conseil d'administration d'AMORCE – Profession de foi

Chères et chers collègues,

Alors que les impacts du changement climatique ont cette année encore profondément affecté la vie de nos concitoyens, l'action d'Amorce au service des collectivités et de la transition écologique est plus que jamais nécessaire.

Ingénieur de formation et adjoint au Maire de Paris depuis 2020, je suis vice-président d'Amorce en charge du tri des déchets et de la propreté depuis 3 ans. J'ai mené à ce titre avec vous des combats clés pour défendre une politique de gestion des déchets, et notamment de gouvernance des filières de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), plus ambitieuse et plus respectueuse tant de l'environnement que des collectivités. Emballages, textiles, bâtiment... autant de secteurs dans lesquels nous avons eu à faire entendre notre voix fortement.

Je suis aujourd'hui premier vice-président du SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne), l'un des plus grands services publics d'assainissement d'Europe.

Micropolluants, résidus de médicaments, PFAS, microplastiques, débordements par temps de pluie, sécheresses qui concentrent les pollutions, nouvelle directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines : au cœur des sujets techniques se cachent des choix politiques majeurs pour protéger la ressource en eau, la santé et la biodiversité, sans faire exploser la facture des usagers. En matière d'assainissement comme de déchets, il s'agit au fond pour nous de porter une ligne consensuelle dans son énoncé mais se heurtant à de multiples freins économiques et politiques : l'application du principe pollueur-payeur plutôt que la mise à contribution des contribuables et usagers (locaux).

En tant qu'adjoint au Maire de Paris en charge des espaces verts, de la Seine et de l'alimentation durable, et vice-président d'Eau de Paris (notre régie municipale en charge de l'eau), je m'intéresse plus largement à tout ce qui concerne le grand cycle de l'eau : la protection des captages, les pratiques agricoles et alimentaires, le service public de l'eau et de l'assainissement, enjeux au cœur desquels la coopération territoriale est indispensable.

Ce sont ces combats que je souhaite continuer à porter au sein d'Amorce si vous m'accordez votre confiance, tout en faisant vivre l'esprit de coopération territoriale, le partage d'expériences technique, juridique et financier et l'unité transpartisane qui font la force de notre association.

Soyez assurés de mon engagement et de ma mobilisation au service de notre collectif !

Antoine Guillou